



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 12 février 2018**

L'an deux mil dix-huit, le lundi 12 février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

**Présents :** Mme Martin, M. Migeon, Mme Pinon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Vivet, M. Wiecekowitz, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Mauclerc, Mme Ménager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Moreau, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Boutaud, M. Barbotin, M. Viallon, Mme Fischer.

**Secrétaire de séance :** Melle Caro

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la modification demandée par Monsieur Barbotin qui signale qu'il ne s'est pas abstenu pour l'approbation de la décision modificative n°1 sur le budget annexe de la Z.A.C. des Tertres et a voté pour.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 21 décembre 2017 : Commission « Foires et Marchés » portant sur le fonctionnement du marché et sa sécurisation ;

Le 27 décembre 2017 : Présentation des vœux et remise des colis aux résidents des maisons de retraite du Champgarnier et de la Lilardière avec le Conseil Municipal des Enfants ;

Le 28 décembre 2017 : Commission « Commerce, Artisanat, Développement économique » portant sur le bilan de l'installation de commerces ;

Le 9 janvier 2018 : Commission Electorale ;

Le 13 janvier 2018 : Conseil Municipal des Enfants portant sur le projet gilets jaunes et sur les divers projets de l'année ;

Le 16 janvier 2018 : Réunion de concertation pour les rythmes scolaires à l'école du Centre, le 23 janvier à l'école des Potières et le 29 janvier à l'école des Papecets ;

Le 16 janvier 2018 : Vœux du et au personnel communal ;

Du 18 janvier au 17 février 2018 : Recensement de la population ;

Le 20 janvier 2018 : Fête de la Saint-Vincent organisée par le Comité de Quartier de la Nivelles ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle  
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :  
(0)238 469 494

Télécopie :  
(0) 238 447 667

E-mail :  
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :  
www.meung-sur-loire.com

Le 26 janvier 2018 : Présentation des vœux à la population ;

Le 29 janvier 2018 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur une demande d'agrément pour le recrutement d'un service civique, une subvention au profit de la Banque Alimentaire du Loiret pour 2018, des demandes d'aides sociales légales et d'aides financières ;

Le 29 janvier 2018 : Commission « Urbanisme - Cimetière » portant sur le budget et le règlement du cimetière ;

Le 5 février 2018 : Commission des Finances portant sur la préparation du Conseil Municipal du 12 février 2018 ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

### **Débat d'orientations budgétaires 2018.**

Conformément à la réglementation, un débat sur les principales orientations budgétaires a lieu au sein de l'assemblée municipale.

L'année 2018 sera marquée par la fin de la contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques. Cependant, si la fin de cette baisse est actée, les collectivités n'en restent pas moins étroitement associées à la réduction de la dépense publique dans les années à venir.

En ce qui concerne les collectivités locales, la loi de finances 2018 distille son lot d'ajustements ou de mesures correctives : la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80 % des redevables et la confirmation de la compensation intégrale des dégrèvements par l'Etat ; le remplacement des mesures de réduction de la D.G.F. par un pilotage annuel et pluriannuel des finances locales, alors même que l'endettement des collectivités est placé sous surveillance rapprochée avec la mise en place d'un nouveau ratio à compter de 2019.

La Dotation de Solidarité Rurale devrait être légèrement réactualisée.

L'enveloppe du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales est maintenue et stabilisée au niveau de 1 milliard € au niveau national.

Les charges financières vont de nouveau diminuer pour avoisiner les 70 000 €.

Les charges de personnel seront contenues en dépit des nouveaux transferts, de la hausse de la C.S.G., des évolutions de carrière.

Le partenariat avec les associations sera poursuivi.

Les attributions de compensation seront revues pour tenir compte de la mise en œuvre des compétences « économie » et « maison de santé ». Le transfert des excédents du budget assainissement sera effectué au profit de la Communauté de Communes dans la mesure où ceux-ci serviront à participer au financement d'opérations programmées en investissement et en fonctionnement sur le territoire communal.

La poursuite des interventions sur le réseau d'eau portera par exemple sur les changements de canalisations vétustes et des branchements en plomb, la chasse aux fuites... Le cuvelage du château d'eau des Sablons devra être lancé le plus rapidement possible, avant le transfert à l'intercommunalité...

Côté Z.A.C. des Tertres, il sera nécessaire d'accélérer la commercialisation de nouvelles tranches, ainsi que de réaliser la continuité du mail jusqu'au silo Leplâtre.

Concernant la fiscalité, il n'est pas prévu de hausse des taux d'imposition communaux, à l'exclusion des variations qui pourraient intervenir sur la part communautaire dans le cadre du lissage des taux.

Les projets phares qui seront entamés cette année principalement :

- la rénovation de l'ancien collège ;
- les consultations pour la mise en valeur de l'entrée de ville depuis le secteur Coutelet/Tanneries ;
- le lancement de l'étude sur la mise en valeur de la place du Maupas et de la Porte d'Amont ;
- la préparation du chantier concernant la réfection de la rue Maison Neuve et du chemin de la Fontaine ;
- la réalisation d'un local poubelles dans le centre-ville, ainsi que la pose de bacs enterrés via la communauté de communes ;
- le lancement après la saison estivale de la seconde phase de travaux de la piscine sur 2018-2019 (cuvelage et réaménagement des plages).

D'autres interventions seront programmées sur diverses voiries, sur les équipements de sports vétustes. Le programme d'Agenda d'Accessibilité Programmée sera poursuivi et divers travaux seront réalisés dans les établissements recevant du public, notamment dans les groupes scolaires en termes de sûreté et de rénovation des cours d'écoles d'ici 2020.

En matière d'urbanisme, il faudra réfléchir à la « grenellisation » du plan local d'urbanisme, avant le transfert de la compétence, et à la mise en place du géoportail de l'urbanisme, formalité obligatoire dès la fin 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du contenu de ce débat, lequel a fait l'objet de l'établissement d'un rapport.

### **Plan de récolement du Musée : approbation du procès-verbal 2017 et du plan de récolement décennal n°2.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal pour la campagne de récolement 2017, avant de le présenter à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la Direction des Musées de France, ainsi que le plan de récolement décennal n°2.

### **Cimetière communal :**

- **demande de subvention auprès de l'Association du Souvenir Français concernant l'entretien de tombes de « Soldats morts pour la France » pendant la guerre de 1914/1918.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Association du Souvenir Français concernant l'entretien de deux tombes de « Soldats morts pour la France » pendant la Guerre de 1914/1918, situées dans le cimetière communal.

- **actualisation du règlement intérieur.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la modification du règlement intérieur du cimetière communal, qui porte notamment sur la création d'articles relatifs aux droits et obligations des

concessionnaires et des intervenants funéraires, tels qu'étudiés par la Commission « Urbanisme – Cimetière » du 29 janvier 2018.

#### **Attribution de subventions exceptionnelles au profit :**

- **du Judo Club Magdunois dans le cadre des 40 ans de l'Association.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 € au profit du Judo Club Magdunois, afin de l'aider financièrement dans l'organisation d'une manifestation dans le cadre des 40 ans de l'Association.

- **de l'école du Centre dans le cadre d'une classe découverte.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer à l'école du Centre une subvention exceptionnelle de 20 € par élève, afin de l'aider financièrement dans l'organisation d'une classe découverte qui aura lieu à Ingrandes du lundi 28 mai au vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018.

#### **Avis du Conseil Municipal sur la demande d'enregistrement présentée par la Société ANIMALIS pour l'exploitation d'un entrepôt logistique dans le Parc Synergie Val de Loire.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la demande d'enregistrement, présentée par la Société ANIMALIS, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, relative à l'exploitation d'un entrepôt logistique de stockage de produits et accessoires destinés aux animaux de compagnie, situé sur la 9<sup>ème</sup> Avenue du Parc Synergie Val de Loire à Meung-sur-Loire.

#### **Vente d'une parcelle sur la Z.A.C. des Tertres (îlot 3).**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le principe de la vente d'une parcelle cadastrée section ZM 208, d'une superficie de 1 185 m<sup>2</sup>, constituant l'îlot 3 de la Z.A.C. des Tertres, et autorise Madame le Maire à poursuivre les négociations avec l'acquéreur et à signer en temps voulu la promesse de vente et la cession du lot concerné, ainsi que tous actes et documents afférents.

#### **Mise à disposition d'emplacements pour le stockage des poubelles Impasse Pomme de Pin.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour signer avec les riverains et notamment les commerçants, une convention de mise à disposition d'un emplacement dans le local situé Impasse Pomme de Pin, pour stocker les poubelles, ces derniers n'ayant pas de lieu pour y entreposer leur bac de collecte de déchets. L'Assemblée fixe le tarif de 10 € par mois et par local pour cette mise à disposition.

#### **Signature d'une convention d'aménagement paysager du rondpoint de Bel Air avec le Département.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Département et une convention avec Monsieur Stéphane CHASSINE - Les Jardins de Roquelin relatives à l'aménagement paysager du rondpoint de Bel Air, ainsi que tous actes ou documents inhérents à la mise en œuvre de cette décision.

## **Participation aux groupements de commandes initiés par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour participer aux groupements de commandes qui seront initiés par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, et notamment ceux relatifs aux travaux de voirie (investissement et entretien) et à la dématérialisation (Gestion Relation Citoyen, Gestion Electronique de Documents), ainsi que tout autre groupement de commandes auquel elle trouverait un intérêt à s'associer, et pour signer les conventions afférentes.

### **Personnel communal :**

- **demande de renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires au service civique.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour déposer auprès de l'Agence du Service Civique une demande de renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires au service civique pour une période de deux ans, afin de poursuivre la mise en œuvre de ce dispositif, pour ce qui concerne la participation à la gestion et à la mise en valeur des écosystèmes et au développement d'animations en bords de Loire, et pour accueillir 1 volontaire pour une mission de facilitateur pour l'usage des outils numériques auprès de la population et des services.

- **signature d'une convention de mise à disposition de personnel communal au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.**

Dans le prolongement de la dissolution du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à signer une convention de mise à disposition de 3 agents de la Commune au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, pour l'activité gestion des milieux aquatiques.

Par ailleurs, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour organiser les différentes mises à disposition individuelles ou de services, qui s'avèreraient nécessaires d'ici la fin du mandat.

## **Questions et Communications diverses.**

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 13 février 2018 à 17h30 : Commission « Travaux - Voirie - Réseaux - Aménagement ZI/ZA »

Le 13 février 2018 à 19h00 : Réunion de concertation à l'école Jehan de Meung pour les rythmes scolaires

Le 22 février 2018 à 18h30 : Remise du Chèque du Téléthon

Le 22 février 2018 à 20h00 : Conseil Communautaire à Dry

Le 26 février 2018 à 19h00 : Commission « Ecoles - Sport »

Le 27 février 2018 10h00 : Commission électorale

Le 3 mars 2018 à 8h30 : Opération « J'aime la Loire propre »

Le 5 mars 2018 vers 14h00 : Passage d'une étape du Paris-Nice

Le 5 mars 2018 à 19h00 : Commissions conjointes « Foires et Marchés – Animation -Cérémonies »  
« Culture » « Vie associative-Jumelages »

Le 12 mars à 18h30 : Commission « Ecole - Sport »

Le 19 mars 2018 à 18h30 : Cérémonie pour la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Le 19 mars 2018 à 19h00 : Commission des Finances

Le 24 mars 2018 à 10h30 : Carnaval des écoles sur le thème des animaux « Chat'naval »

Le 26 mars 2018 à 20h30 : Conseil Municipal

Le 8 avril 2018 à 15h00 : Marche de printemps organisée par les Comités de Quartiers

Le 12 avril 2018 à 20h00 : Conseil Communautaire

Le 16 avril 2018 à 18h30 : Commission des Finances

Le 23 avril 2018 à 20h30 : Conseil Municipal

Madame le Maire fait part des remerciements des organisateurs et des bénévoles du Téléthon Magdunois, pour la présence des Elus, l'aide des services municipaux et la mise à disposition de matériel, à l'occasion des journées de mobilisation et d'animations pour la 11<sup>ème</sup> édition du Téléthon, qui ont permis de reverser la somme de 9 713,39 € à l'AFM.

Madame le Maire remercie les équipes municipales et les élus pour l'aide apportée pendant la période neigeuse.

Elle informe également l'Assemblée de la visite du Ministre de l'Intérieur sur la Commune prévue le 13 février prochain, dans le cadre de la mise en œuvre de la Police de Sécurité du Quotidien.

Meung-sur-Loire, le 16 février 2018  
Le Maire,

  


Pauline MARTIN

Affiché le : 19/2/18